

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

No 104
SECRET/130/Add.5
15 février 1963

NEGOCIATIONS DE 1960 AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Rapport de la Délégation de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland
sur les négociations conduites en conformité de l'article XXVIII
relativement à la Liste XVI

Négociations avec des parties contractantes

1. Les négociations ont abouti à un accord avec:

Benelux	(SECRET/130/Add.1)
France	(SECRET/130/Add.2)
Rép. féd. d'Allemagne	(SECRET/130/Add.3)
Etats-Unis d'Amérique	(SECRET/130/Add.4)

2. L'accord n'a pas été réalisé avec:

néant

./.